

SESSION FORMATION
MOBILITÉ, RÉSEAUX ET SYSTÈMES DE TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES
INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

RÉF: 0176-13

Piloter une étude d'impact - Formation à distance

> EN BREF

L'étude d'impact sur l'environnement est un document essentiel des demandes d'autorisation ainsi qu'un outil d'élaboration et d'amélioration des projets d'aménagement et d'équipement, permettant d'éclairer les décisions à prendre et d'informer et d'associer le public. Cette formation permet de maîtriser la réglementation et ses évolutions récentes.

Elle vise également à identifier les enjeux liés à la qualité des études, à acquérir les bases méthodologiques des études d'impact, à se conformer à la nouvelle réglementation et à mettre en œuvre une organisation adéquate.

FORMATION DÉLIVRÉE EN CLASSE VIRTUELLE

Assistance technique et pédagogique téléphonique disponible en amont et pendant la formation

Déjeuner non inclus

THÉMATIQUES

Enjeux de l'étude d'impact. Positionnement dans la chronologie des procédures. Evolution réglementaire. Attentes de l'autorité environnementale et des services instructeurs. Organisation et pilotage d'étude d'impact sur des infrastructures linéaires et non linéaires par le maître d'ouvrage et l'assistant à maîtrise d'ouvrage. Outils pour la rédaction des cahiers des charges d'étude d'impact et l'évaluation de la qualité des études produites. Etudes de cas fil rouge.

OBJECTIFS

INTEGRER les dernières évolutions réglementaires.
REDIGER le cahier des charges et PILOTER les prestataires.
EVALUER la qualité de l'étude d'impact.

Cette formation alterne apports méthodologiques et exercices de mise en application immédiate des éléments introduits notamment sur la base de cas pratiques.

> CETTE FORMATION S'ADRESSE À

des responsables et chargés d'opération ayant à commander, suivre ou évaluer des études d'impact : maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre dans le domaine des équipements, des carrières, des constructions publiques, de l'urbanisme et de l'assainissement ; des aménageurs ; des collectivités territoriales ; des services instructeurs ; des bureaux d'études.

> PRÉ-REQUIS

Il est recommandé de posséder une culture de base en environnement et en procédure.

> INFORMATIONS PRATIQUES

Date : du 01 au 03 juin 2021 - Durée : 3 jours (21 heures)

Tarif : 2 130,00 € HT + TVA (Déjeuners inclus)

Lieu : Formation à Distance

> COORDINATION

Nathalie AUFFRET-GUILLEN, Responsable Développement Durable et Innovation, EGIS

Agnès BAULE, Ingénieur écologue généraliste, ALISEA

PROGRAMME DÉTAILLÉ ET HORAIRES

MARDI 01 JUIN

9h00

Introduction et présentation de la session.

Le cadre méthodologique et réglementaire

9h30-10h30

Agnès BAULE

L'étude d'impact dans la démarche développement durable : enjeux, finalités, évolutions.

Retour d'expérience

10h45-11h45

Corinne SENIQUETTE, *Conseil Général des Yvelines*

L'organisation à mettre en place chez le maître d'ouvrage pour une étude d'impact sur un projet d'infrastructure.

Incidence du projet sur les périmètres et niveaux d'exigence des études d'impact.

Le pilotage des prestataires ou la réalisation en régie. Questions induites par l'évolution de la loi.

11h45-12h30

Présentation Etude de Cas

Travaux pratiques - Mise en situation

14h00-17h00

Agnès BAULE

Rédaction du cahier des charges, technique du contenu :

cadre préalable, certificat de projet, examen au cas par cas.

Fin de la journée à 17h00

MERCREDI 02 JUIN

9h00

Questions-réponses sur les sujets traités la veille.

Le cadre réglementaire

9h15-11h30

Marie-Pierre MAITRE, *Atmos Avocats*

Champs d'application, seuil, modalités, évolutions apportées par les derniers textes.

11h45-13h00

Nathalie AUFFRET-GUILLEN

Procédures et éléments de planning de l'étude d'impact (délais, concertation du public).

Travaux pratiques en sous-groupes

14h15-17h00

Nathalie AUFFRET-GUILLEN

Agnès BAULE

- Rédaction du cahier des charges (*suite*)

- Grille d'analyse pour évaluer la qualité des études d'impact

Partie 1 : état initial, effets cumulés, mesures d'évitement

Fin de la journée à 17h00

JEUDI 03 JUIN

9h00

Questions-réponses sur les sujets traités la veille.

L'évaluation : les attentes des Ae

9h30-10h45

Dounia KHALLOUKI, *CGDD, MTES*

Les autorités environnementales, la démarche d'instruction des projets, les critères d'évaluation des études d'impact suite aux réformes.

Bilan des avis des autorités environnementales régionales et centrale.

Retour d'expérience

11h00-12h30

Matthieu GROSJEAN, *EGIS*

Le changement climatique et les infrastructures non linéaires

Travaux pratiques en sous-groupes

14h00-16h30

Nathalie AUFFRET-GUILLEN

Agnès BAULE

Grille d'analyse pour évaluer la qualité des études d'impact

Partie 2 : mesures compensatoires, suivi et évaluation.

16h30

Conclusion et évaluation de la session.

Fin de la journée à 16h45